



REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° VIL1

ECHELLE 1/2000

0 100 200 m

FOND CADASTRAL
 Cadastre Établi - Septembre 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>

atelierurbanova
 urbanisme et architecture

Edition cartographique du 26/02/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
 - Approuvé le 19 mai 2021
 - Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
 - Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
 - Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025
 - Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
 - Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025
 - Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

Légende

ZONES URBAINES

- U
- UE
- UXais

ZONES A URBANISER

- 1AU
- 1AUX
- 1AUXc
- 2AU

ZONES AGRICOLES

- A
- Ap

ZONES NATURELLES


- N
- NB2
- NX

PRESCRIPTIONS

- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Local commercial protégé - L151-16 Code de l'Urbanisme
- Cours d'eau et ripisylvies remarquables protégés - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Espaces publics remarquables protégés - L151-19 Code de l'Urbanisme
- OAP Lisières urbaines à protéger
- OAP Sectorielle
- Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Limite communale
- Bâti Dur
- Bâti Léger
- Limite parcellaire
- Étang, lac, mare
- Cimetière



Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
VILLEDoux	112	Recalibrage RD9 - Villedoux / Saint-Xandre	Département	41503
VILLEDoux	114	Équipements publics et logement	Commune de VILLEDoux	29481
VILLEDoux	119	Aménagement d'un parking	Commune de VILLEDoux	810

Changements de destination autorisés

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
VILLEDoux	78	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
VILLEDoux	201	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Eglise
VILLEDoux	202	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Maison bourgeoise
VILLEDoux	203	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Bookhaus
VILLEDoux	204	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Graffiti d'Allège
VILLEDoux	205	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Maison bourgeoise
VILLEDoux	206	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Bookhaus
VILLEDoux	207	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Maison bourgeoise
VILLEDoux	208	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Mairie (ancienne école)
VILLEDoux	79	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
VILLEDoux	80	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
VILLEDoux	81	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Croix

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
VILLEDoux	112	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné